Aussi présents: Les mêmes personnes qu'à la séance du matin.

L'interprète, M11e Paulette Cyr, reste assermentée.

Le débat reprend en vertu de la motion présentée par M. Pigeon à la séance du matin de ce jour, savoir que le Comtié poursuive son étude.

Appuyé par M. Monteith (Verdun), M. Pigeon propose:

Que la lettre de M. Pothier Ferland, en date du 23 avril 1960 et adressée au président, ne soit pas lue maintenant.

Après débat sur la motion de M. Pigeon au sujet de la lettre de M. Ferland, avec le consentement du Comité et du député qui a appuyé sa motion, M. Pigeon retire cette motion.

Le Comité approuve la proposition du président de remettre pour étude au souscomité du programme et de la procédure ladite lettre de M. Ferland.

Le Comité revient à la motion présentée par M. Pigeon à la séance du matin, savoir que le Comité reprenne l'étude de la perception du péage. Après un nouveau débat sur ce sujet, cette motion, mise aux voix, est adoptée par 16 voix contre 7.

Le Comité convient que les représentants suivants du National-Canadien soient convoqués comme témoins le jeudi 5 mai: M. Lionel Côté, chef-adjoint du contentieux, et M. L. J. Henderson, directeur général des services de transport routier.

A 4 h. et 50 minutes de l'après-midi, le Comité s'ajourne pour se réunir le jeudi 5 mai 1960, à 9 h. et demie du matin.

Le secrétaire du Comité, Eric H. Jones.